

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT

D'UNE MAISON EN R+1
Sise à AUBAGNE (13400), 400 Chemin de la Fenestrelle

MISE A PRIX : 250 000,00 €

VISITE LE MARDI 10 FEVRIER 2026 DE 11 H A 12 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 FEVRIER 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

A Aubagne (13400) – 400 Chemin de la Fenestrelle, une parcelle de terrain à bâtir dénommé lot 2, lotissement dénommé « JEANLENE », cadastré section AT n°644 lieudit L'AGRIE d'une surface de 04 a 63 ca, précision faite qu'il s'agit d'une parcelle d'une surface plancher de 115 m². L'accès à la parcelle AT n°644 s'effectue

par la parcelle AT n°641.

D'après le procès-verbal de description

Maître Fabien SEGURA, Commissaire de Justice à Marseille a établi le 15 mars 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien est situé 400 Chemin de la Fenestrelle à AUBAGNE (13400). Il s'agit d'une maison récente a été bâtie en R+1 composée au 1^{er} étage d'une terrasse, d'une pièce à

vivre, d'un dégagement, de 2 chambres, d'une salle d'eau et d'un WC/buanderie. Le RDC se compose d'une pièce à vivre avec cuisine ouverte, d'un dégagement, de 2 chambres, d'un WC, d'une salle de bains, d'un vide sanitaire, d'un rangement sous escalier.

Les lieux sont **occupés**.

Le certificat de mesurage conclut à une superficie de **140,38 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et L.512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 1 100 000 000,00 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un acte authentique de prêt établi le 19

février 2020 par Maître Béatrice BENITA, Notaire à Aubagne.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille

- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 22 décembre 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat